

JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]



Heureux les cultivateurs, s'ils savent apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 3

St. Hyacinthe,—Province de Québec,—Mercredi, 22 Mai 1872

No 32

Courrier de St Hyacinthe



Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et sont de pas moins de 6 mois, strictement payables d'avance. Une augmentation de 33 1/2 p cent sera faite aux retardataires. Pour discontinuer il faut avoir payé tous arrérages, et donner un mois d'avis par écrit.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, 8 cts. par ligne, chaque insertion subséquente, 2 cts. Adresses d'affaires, \$3 par année. Annonces Commerciales, et autres traitées de gré à gré.

JOURS DE PUBLICATION.—Edition semi-quotidienne, Mardi, Jeudi, Samedi. Edition Hebdomadaire, Vendredi. The Farmer's Journal, Jeudi. Le Journal d'Agriculture paraît le Mercredi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de Un écu, ou 50 cts: d'avance. Pas d'avance \$1.

.
Camillo Lussier, propriétaire-éditeur imprimeur; Bureaux-Imprimerie-rédaction, maison en briques à deux étages, coin nord des rues Carcades et St. Hyacinthe, St. Hyacinthe.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

3 fois par semaine, 12 mois, \$3, 6 m. \$1-50
do Et. Un. 12 mois \$4; 6 m. \$2
1 fois par semaine, 12 mois \$1-50, 6 m. 75c
do Et. Un. 12 mois \$2.00, 6 m. \$1
1 an d'avance, 1 f. par semaine Can. \$1
" " " " E U \$2 g b
Farmer's Journal, 12 mois d'avance \$1
Toutes lettres, etc., doivent être adressées, (franc de Port) comme suit.
CAMILLE LUSSIER,
Bureau du Courrier
St. Hyacinthe,
P. Q.

A nos abonnés.

Nous commencerons dans un prochain numéro, la publication d'une suite de Causeries Agricoles dues à la plume habile de M. LaRue, notaire de Québec. L'auteur, qui possède une magnifique ferme de 200 acres d'étendue, dans l'île d'Orléans, parle en connaissance de cause et ne traite que de choses dont il a fait lui-même l'expérience. Nous ne pouvons trop recommander sa manière d'amender les terres et d'améliorer le système d'agriculture de façon à rendre au sol épuisé par une culture routinière et vicieuse, son ancienne fertilité. Le fermier intelligent et qui comprend toute l'importance de son art y trouvera la méthode la meilleure à suivre pour l'amélioration des terres légères ou fortes, sableuses ou argileuses et pour la création d'excellentes prairies artificielles et de bons pâturages, pour la production considérable d'un grais et la meilleure manière de le traiter, pour l'exécution d'un bon labour et l'égoutement des terres. C'est une bonne fortune pour nos lecteurs, et nous sommes persuadés que lorsqu'ils auront lu une seule causerie, ils se joindront à nous pour offrir de sincères remerciements à M. LaRue qui a eu la complaisance de se rendre à notre demande, et de nous envoyer ce précieux ouvrage.

Une foule d'écrivains, surtout d'agronomes étrangers ont écrit des traités théoriques d'agriculture; mais dont la pratique est plus ou moins applicable au sol canadien. Le cultivateur qui vit au milieu de nous, qui nous raconte ce qu'il fait et les beaux résultats qui viennent couronner ses expériences doit être écouté et donné à tous pour modèle. A première vue, quelques uns des enseignements de M. LaRue pourront paraître à certains cultivateurs, une espèce d'absurdité, par exemple, de laisser une pièce de terre en jachère pendant une année, de lui donner durant l'été deux ou trois labours et hersages afin d'y semer du mil et du tréfle et d'en faire une excellente prairie. Il lui fera peine de quitter l'ancienne routine de semer grain sur grain sans remarquer que souvent on ne récolte pas une quantité de grains égale à celle qu'on a mise en terre. Mais que l'on fasse l'expérience en petit si l'on a trop

de scrupules et l'on se convaincra bien tôt par soi-même que la culture raisonnée est bien préférable à la culture routinière.

Société d'Agriculture du Comté de Rouville.

Exhibitions des Etalons.

Samedi le 4 du courant avait lieu à Rougemont une exposition des étalons du comté de Rouville âgés de 3 ans ou plus partagés en deux classes. Un grand nombre d'animaux avaient été amenés sur le terrain et par leur taille et leur belle forme attiraient les regards des spectateurs.

M. François Noisieux de St Césaire; Archibald Campbell de St. Hilaire; Samuel Bessette du Richelieu et John Murphy de St. Marie étaient les juges chargés de décider quels seraient les vainqueurs. Dans la 1ère classe le cheval percheron de M. J. Leroux, de Rougemont, l'emportait tant sur ses rivaux que le 1er prix lui fut accordé sans contestation.

Le cheval qui remporta le 1er prix dans la 2me classe est un poulain de 5 pieds et 5 pouces non moins remarquable par sa forme élégante que par sa taille, étant la propriété de M. Joseph Ostigny de St. Jean-Baptiste. Ce cheval a été engendré par le percheron de M. Leroux. Plusieurs propriétaires avaient amené des poulains de 2 ans, quoiqu'il n'y eût pas de classe pour ceux-ci. Les juges ont bien voulu les exhiber et décerner à quelques uns des mentions honorables. Nous donnons ici la liste des prix remportés.

1re. Classe.—1er. Prix, Israël Leroux Rougemont; 2ème, Solime Barré Richelieu; 3ème, Hubert Bujamain St. Angele; 4ème, Moïse Langovin Richelieu.—Prix extra Elzéard Ashbey.

2me Classe.—1er. Prix, Joseph Ostigny, St. Jean Baptiste; 2ème, Joseph Lacasse St. Césaire; 3ème, PierreThéberge Richelieu; 4ème, Michel Frégau St. Césaire.

POULIN DE 2 ANS MENTIONS HONORABLES.

1er. Richard Standish, Rougemont; 2ème. Isaac Beauregard, St. Césaire; 3ème. Joseph Ostigny, St. Jean-Baptiste.